

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 07 juillet 2026 portant habilitation d'un centre à dispenser la formation conduisant à la délivrance du diplôme d'État de professeur de danse

La ministre de la Culture,

Vu l'article L. 362-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2024 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse pris en application de l'article L.362-1 susvisé ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2020 accordant l'habilitation à l'établissement École Supérieure Musique et Danse ESMD – Hauts-de-France-Lille, pour une durée de cinq ans ;

Vu la demande de prorogation de l'habilitation présentée par la directrice pédagogique et des études en danse de l'établissement dans les options danse classique et danse contemporaine, en date du 13 juin 2026 ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2025 prorogeant l'habilitation d'un an à compter du 16 septembre 2025 ;

Arrête

Article 1er

L'habilitation à dispenser la formation conduisant à la délivrance du diplôme de professeur de danse de l'établissement ci-dessous désigné est prolongée pour une durée d'un an à compter du 16 septembre 2026, dans les options danse classique et danse contemporaine.

Intitulé - adresse

Catherine Petit-Wood

Directrice pédagogique et des études en danse

École Supérieure Musique et Danse - ESMD

Hauts-de-France - Lille

Rue Alphonse Colas

59000 LILLE

Article 2

La directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la culture.

Fait à Paris, le 07 juillet 2026

Pour la ministre et par délégation

Pour la directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche
et par délégation

Arnaud STINÉS

Sous-directeur des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la création artistique

P/o Anne NOUGUIER

Adjointe au sous-directeur des enseignements spécialisés, de l'enseignement supérieur et de la recherche de la création artistique